

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15    Quorum : 8    Présents : 14    Votants : 15    Procurations : 1    Absents : 0

Date de convocation : 24 avril 2026

Date d'affichage : 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Magali COULET, Maire.

Etaient présents : Magali COULET, Éric SAQUET, Célia VILLARET, Robin SAQUET, Myriam FABRE, Yves BONNEFOUS, Nicolas BOYER LUCHE, Cyrille DURAND-FONTANEL, Antoine FABRY, Christian JULIAN, Sylvie LARRAZ, Evelyne MICHELLON, Sylvie SEMPÉRÉ, Audrey SOUYRIS.

Était représentée : Régine BOUSQUIÉ par Cyrille DURAND-FONTANEL

Objet : Subvention exceptionnelle

Délibération n° 2026-63

L'association « Les amis de l'orgue de l'Abbatiale Saint-Pierre de Nant » prévoit d'organiser en 2026 les Concert'ines 2026, un ensemble de 9 concerts qui auront lieu du 7 juin au 9 août 2026 en l'Abbatiale Saint-Pierre de Nant. L'édition 2026 est organisée dans le cadre de la célébration des 1100 ans de l'Abbatiale.

Vu la demande de l'association « Les amis de l'orgue de l'Abbatiale Saint-Pierre de Nant » reçu le 17 février 2026,

Considérant le projet présenté d'organisation des Concert'ines 2026,

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention forfaitaire de 300 € à l'association « Les amis de l'orgue de l'Abbatiale Saint-Pierre de Nant » pour l'organisation des Concert'ines 2026.

**Délibération adoptée à 15 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance  
Sylvie SEMPÉRÉ



Fait à NANT, le 30 avril 2026.

La Maire,  
Magali COULET



Transmis au représentant de l'Etat le : ..... 07 MAI 2026 .....  
Publié le : ..... 07 MAI 2026 .....

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>